

Libourne fait sa Fête de la musique !

Rejoignez la scène le 21 juin 2025 !

Le 21 juin, c'est la Fête de la musique, de toutes les musiques ! Venez faire découvrir la vôtre aux libournais-es, dans les rues de la bastide!

La musique sera partout !

À l'occasion de l'édition 2025, la Ville de Libourne vous propose **trois manières de participer** :

- La scène découverte,
- Les projets partenaires
- La participation autonome et spontanée

Scène « Découverte »

Vous êtes musicien.ne, seul.e ou en groupe, amateur.e ou confirmé.e, et vous souhaitez participer à la scène « Découverte » installée par la Ville de Libourne ?

La Ville de Libourne aménagera une scène où la programmation sera réservée à des musiciens du libournais qu'ils soient amateurs ou semi-professionnels.

Cette scène installée sur l'**Esplanade François Mitterrand** sera équipée en sonorisation, en lumière et accompagnée d'un régisseur technique.

*Pour votre demande de participation, veuillez nous retourner par mail le dossier de candidature « **Scène Découverte** » en renseignant l'ensemble des informations nécessaires à votre candidature.*

DOSSIER DE CANDIDATURE – SCÈNE DÉCOUVERTE – 21 JUIN 2025

Chère musicienne, cher musicien,

Nous vous remercions de bien vouloir lire attentivement les informations et indications ci-dessous avant de remplir votre dossier de candidature

- Au-delà de la date limite d'inscription fixée au **26 mai 2025**, aucune demande d'inscription ne sera prise en considération.
- Une inscription validée n'est pas une confirmation à la participation à la Fête de la Musique.
- Cet événement est organisé dans un esprit de partage et de célébration de la musique, et les prestations des artistes seront réalisées à titre gracieux.
- Une réponse vous parviendra **au plus tard le lundi 6 juin 2025**.

1. Renseignements concernant l'artiste ou le groupe

Nom de l'artiste ou du groupe, ensemble, orchestre

Statut :

Amateur	oui	non
Semi-Pro	oui	non

Nombre total (musiciens et choristes)

2. Renseignements concernant le responsable

Nom

Prénom

Adresse postale

Code postal

Ville

Téléphone

Email

📌 Attention : La programmation finale sera communiquée **uniquement par mail**. L'adresse indiquée doit être lisible et valide jusqu'au 21 juin 2025.

3. Présentation du groupe

(bio, influences, projets, concerts passés et à venir, playlist...)

<p>.</p>
--

4. Genre musical

Merci d'indiquer le **genre musical principal** :

<input type="checkbox"/>	Alternative	<input type="checkbox"/>	Électro	<input type="checkbox"/>	Musique latine
<input type="checkbox"/>	Arabo-Andalou	<input type="checkbox"/>	Folk	<input type="checkbox"/>	Pop
<input type="checkbox"/>	Balkans	<input type="checkbox"/>	Funk	<input type="checkbox"/>	R&B/Soul
<input type="checkbox"/>	Blues	<input type="checkbox"/>	Gospel	<input type="checkbox"/>	Reggae/Dancehall/Dub
<input type="checkbox"/>	Chanson française	<input type="checkbox"/>	Hip hop-Rap	<input type="checkbox"/>	Rock
<input type="checkbox"/>	Classique	<input type="checkbox"/>	Jazz	<input type="checkbox"/>	Ska/Punk
<input type="checkbox"/>	Country	<input type="checkbox"/>	Karaoké	<input type="checkbox"/>	Tzigane
<input type="checkbox"/>	Celtique	<input type="checkbox"/>	Klezmer	<input type="checkbox"/>	Atelier-Installation
<input type="checkbox"/>	DJ	<input type="checkbox"/>	Métal	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Disco	<input type="checkbox"/>	Musique du monde	<input type="checkbox"/>	

5. Horaires de passage et logistique technique

Plage horaire demandée

Temps d'installation

Temps de démontage

6. Informations complémentaires

En participant à la Fête de la Musique à Libourne, je m'engage en mon nom et au nom de la formation musicale à **respecter les consignes** qui me seront données en matière d'**horaires et de sécurité**.

Par ailleurs, j'autorise la Ville de Libourne, si elle le souhaite, à :

- Annoncer ma participation sur les supports de communication,
- Communiquer mes coordonnées aux partenaires médias (articles, interviews),
- Utiliser des photos fournies pour les besoins de sa communication.

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	--------------------------

7. Documents à joindre impérativement

Votre **projet de programmation** (PDF, OpenOffice, JPG, PNG, ZIP... 20 Mo max)

Votre **fiche technique** (durée du set, temps de montage/démontage...)

Un **visuel HD libre de droit** + crédits correspondants (utilisable sur les supports de communication)

✉ **Formulaire à remplir et renvoyer par mail avant le 26 mai 2025 à : evenementiel@libourne.fr**

Projet musical partenaire »

DOSSIER DE CANDIDATURE – PROJET MUSICAL PARTENAIRE – 21 JUIN 2025

Vous êtes un établissement libournais type bar, restaurant, commerce, ... et vous souhaitez proposer un **programme musical lors de cette journée du 21 juin 2025**

👉 Envoyez votre **concept global** : ambiance musicale, déroulé, lieu si vous souhaitez figurer dans la programmation officielle !

👉 Adressez votre demande au service du domaine public pour toute **occupation de l'espace public**, y compris en cas d'**extension de terrasse**.

1. Renseignements concernant La structure

Nom de la structure

2. Renseignements concernant le responsable du projet

Nom

Prénom

Adresse postale

Code postal

Ville

Téléphone

Email

3. Présentation de votre projet

Décrire le déroulement de la manifestation, la programmation musicale envisagée ainsi que les horaires et le lieu

-
-
-
-
-
-
-
-
-

4. Genre musical

Merci d'indiquer le **genre musical principal** :

<input type="checkbox"/>	Alternative	<input type="checkbox"/>	Électro	<input type="checkbox"/>	Musique latine
<input type="checkbox"/>	Arabo-Andalou	<input type="checkbox"/>	Folk	<input type="checkbox"/>	Pop
<input type="checkbox"/>	Balkans	<input type="checkbox"/>	Funk	<input type="checkbox"/>	R&B/Soul
<input type="checkbox"/>	Blues	<input type="checkbox"/>	Gospel	<input type="checkbox"/>	Reggae/Dancehall/Dub
<input type="checkbox"/>	Chanson française	<input type="checkbox"/>	Hip hop-Rap	<input type="checkbox"/>	Rock
<input type="checkbox"/>	Classique	<input type="checkbox"/>	Jazz	<input type="checkbox"/>	Ska/Punk
<input type="checkbox"/>	Country	<input type="checkbox"/>	Karaoké	<input type="checkbox"/>	Tzigane
<input type="checkbox"/>	Celtique	<input type="checkbox"/>	Klezmer	<input type="checkbox"/>	Atelier-Installation
<input type="checkbox"/>	DJ	<input type="checkbox"/>	Métal	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Disco	<input type="checkbox"/>	Musique du monde	<input type="checkbox"/>	

5. Informations complémentaires

J'autorise la Ville de Libourne, si elle le souhaite, à :

- Annoncer ma participation sur les supports de communication,
- Communiquer mes coordonnées aux partenaires médias (articles, interviews),
- Utiliser des photos de mon animation musicale pour les besoins de sa communication.

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	--------------------------

✉ **Formulaire à remplir et renvoyer par mail avant le 26 mai 2025 à : evenementiel@libourne.fr**

Participation autonome et spontanée »

PARTICIPATION AUTONOME ET SPONTANÉE – 21 JUIN 2025

L'esprit de la Fête de la musique c'est aussi l'occasion pour les musiciens de tous âges, confirmés et amateurs, de participer spontanément et de manière autonome partout dans la ville.

La participation autonome est une démarche libre et personnelle dans un format léger et mobile qui ne nécessite ni autorisation ni demande au préalable, ni installations technique ou mobilière, dans le respect des règles de sécurité.

Pour que le 21 juin reste une fête et se déroule en toute quiétude, veillons à respecter le voisinage, les arrêtés municipaux en vigueur ainsi que quelques règles de sécurité basiques.

Voici quelques préconisations :

1. **Disponibilité des lieux** : Assurez-vous d'abord de la disponibilité du lieu. Si le lieu que vous avez choisi pour vous produire (en dehors des places qui font l'objet d'une programmation) est un lieu public de plein-air, prenez contact avec les riverains immédiats : café, bar, restaurants, snack, autres commerces associations de commerçants, entreprises, etc. Ils vous feront part de leur expérience et préviendront des éventuelles difficultés.

2. **Installations électriques** : si pour la diffusion de votre musique, vous utilisez des branchements électriques depuis un raccordement privé, ceux-ci devront être hors de portée du public. Les câbles doivent être protégés du public, sans gêner la circulation des piétons et vélos et en aucun cas traverser la voie publique. Les groupes électrogènes sont totalement proscrits !

3. **Sonorisation** : Le niveau sonore des animations doit être adapté à la configuration du lieu, à l'environnement avoisinant et à l'effectif du public afin de ne pas occasionner de nuisances au voisinage.

Les enceintes, et autre matériel, devront être protégés et suffisamment éloignés du public pour éliminer tout risque auditif pour celui-ci. Un périmètre minimum de 3 mètres devra notamment être mis en place autour des éventuelles sonorisations.

Pensez à disposer un extincteur adapté au risque électriques (CO₂) à proximité des équipements électriques.

4. **Accès des véhicules de secours et circulation** : les installations ou l'emplacement des musiciens ne pourront en aucun cas être une gêne à la circulation du public, des véhicules de transport en commun, aux propriétés riveraines, aux abonnés des parkings publics ainsi que des véhicules de sécurité et de secours. En cas d'urgence, les véhicules de secours ont impérativement besoin d'un passage pour intervenir. Veillez à ce que votre installation puisse être déplacée rapidement si besoin.

Toute installation pouvant gêner la libre circulation des piétons et des véhicules ou provoquer des troubles à la sécurité est susceptibles de faire l'objet d'une intervention des services de police.

5. **Conditions météorologiques**

En cas de conditions météorologiques défavorables ou dangereuses (vents forts, orages, précipitations abondantes, ...), les participants devront être en mesure de prendre toutes les dispositions nécessaires et adaptées aux circonstances (ex : conseils de prudence, suspension, annulation, évacuation, ...).

6. **Votre présence et votre musique contribuent à rendre cette fête encore plus magique et vivante.**

Dans un souci de bon voisinage et de respect mutuel, nous vous invitons à faire preuve de **bienveillance envers les autres projets musicaux à proximité**, afin que chacun puisse profiter pleinement de l'expérience sans perturbation.